

**AVENANT
MISE EN ŒUVRE DES OUTILS DE PLANNIFICATION ET MODIFICATION DU PLU**

1.1.4. Actes portant délégations des assemblées délibérantes à l'exécutif en matière de commande publique

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-22-4° et L. 2122-23 ;

Vu la délibération n°2021DELIB097 du 30 août 2021 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, le pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fourniture et de service d'un montant inférieur à 200 000 € H.T ;

Vu la décision n°2022DECIS048 du 1^{er} août 2022 portant attribution du marché de prestations de services pour la mise en œuvre des outils principaux de planification et modification du PLU au groupement Modaal – Espace & Mutations et sa notification en date du 28/07/2023 ;

Vu la décision n°2023DECIS049 du 19 octobre 2023 portant avenant au marché de prestations de services pour la mise en œuvre des outils principaux de planification et modification du PLU au groupement Modaal – Espace & Mutations et sa notification en date du 13/11/2023 ;

Considérant le complément de modification n°3 relative au secteur gare du marché de prestation de services avec le groupement Modaal – Espace & Mutations pour un montant hors taxe de 2625€ ;

DÉCIDE

Article 1 : de conclure un avenant n°2 au marché de prestations de services pour la mise en œuvre des outils principaux de planification et modification du PLU conclu avec groupement Modaal – Espace & Mutations, ayant pour objet d'ajouter la plus-value d'un montant hors taxe de 2 625€ HT ;

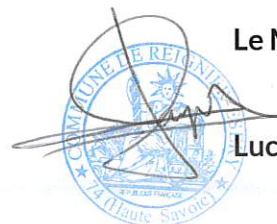
Article 2: Ampliation de cette décision sera adressée à :

- La Préfecture de Haute-Savoie,
- Madame la Directrice Générale des Services pour exécution,

Communication sera donnée au Conseil municipal.

Fait à Reignier-Esery, le 15 novembre 2024,

Le Maire,



Lucas PUGIN

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente publiée le **25 NOV. 2024**

Envoyé en préfecture le 25/11/2024

Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le



ID : 074-217402205-20241115-2024DECIS053-AU